

MAGAZINE TRIMESTRIEL

N° 97 / juin 2015

POI. CANT

INFO

DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



Chiens détecteurs de billets :

Un nouveau flair pour la police !

PRÉVENTION ROUTIÈRE : Sensibilisation, formation et progrès techniques au service de la sécurité des motards
PARTENAIRES : Le Service pénitentiaire vaudois



NO TO RACISM



RESPECT

UEFA.org



6



10



17

Sommaire

5 Point de vue

6 Prévention routière

Sensibilisation, formation et progrès techniques au service de la sécurité des motards

8 La parole à...

Le Commandant Alain Gorka tire un premier bilan après 4 mois

10 Partenaires

Le service pénitentiaire du canton de Vaud entre rigueur et humanité, mission possible

15 Sciences criminelles

Pour une alliance « crimino-forensique »

17 Présentation

Unités spéciales - pointus les démineurs

20 Eclairage

Chiens détecteurs de billets: un nouveau flair pour la police!

22 Prévention été

Lacs et cours d'eau en été, le plaisir en toute sécurité

24 Eclairage

La Police vaudoise au cœur de la Suisse internationale!

26 Sur le vif

18^e championnat suisse police de judo au Centre de la Blécherette

28 Prévention criminalité

Le premier vous distrait... le second vous détrouse!

30 Personnel

Assermentation 2015



20



22

Photo: Jean-Christophe Bolt Keystone

N° 96 / Mars 2015

Paraît 4 fois par an
Tirage 4900 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3315 exemplaires)



Editeur: Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

Comité éditorial: Jean-Christophe Sauterel, *rédacteur en chef*, Olivia Cutruzzolà, *responsable d'édition*, Marlyse Biderbost, Pierre-Olivier Gaudard, Philippe Jaton, Olivier Rochat

Rédacteurs: Gianfranco Cutruzzolà, Olivia Cutruzzolà, Bertrand Dubois, Madeleine Meier.
Contribution du magazine HEC des Alumni, HEC Lausanne.

Photographies: Bertrand Dubois, Sabine Dufour, Valentine Reynes, Débora Varela.
Contribution du magazine HEC des Alumni, HEC Lausanne.

Mise en page: Next communication SA

Relecture: Police cantonale vaudoise

Impression: IRL plus SA

Abonnement: Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux

autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Contact: presse.police@vd.ch
021 644 81 90 - www.police.vd.ch

Publicité: Next communication SA -
021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur



Le GILET PARE-BALLES TP-PRO15, de nouvelle génération est à ce jour la pointe de la technologie balistique. Ses performances sont exceptionnelles et uniques.

Homologué NijIIIA, VPAM 3, SK1

Pare-balles 3 en 1 : Pare-Balles / Pare-Couteaux / Pare-Coups

Différents Gilets et housses, Unimatos, sur mesure...



Grande résistance à l'impact, faible déformation, grand confort...



**Notre Priorité
Votre Sécurité**

Fabrication suisse 



Point de vue

Iran talks : Mission accomplished

Les négociations entre l'Iran et les États-Unis à propos de la problématique nucléaire iranienne, avec en filigrane la levée éventuelle des sanctions frappant l'Iran, ont eu lieu successivement à Montreux et à Lausanne du 2 mars au 2 avril 2015. Outre les délégations des pays susmentionnés, elles ont réuni des représentants éminents de l'Allemagne, de la Chine, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Russie et de l'Union européenne. Il en est résulté un accord dont l'avenir dira s'il est susceptible de marquer l'Histoire ou non.

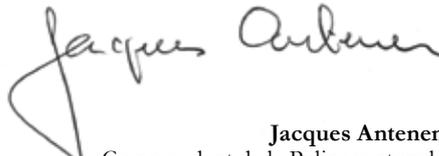
Ce qui est certain c'est que les corps de police qui ont participé à cet événement ainsi que tous les partenaires de la chaîne sécuritaire, qui ont été associés, auront tout fait pour que les conditions nécessaires à un aboutissement positif des discussions soient réunies.

Sous la conduite exemplaire du lieutenant-colonel Alain Gorka, le nouveau commandant de la Gendarmerie, dont c'était en quelque sorte le baptême du feu, les nombreuses personnes engagées n'ont pas ménagé leur peine pour apporter leur pierre à l'édifice de la paix mondiale. L'organisation mise en œuvre à cet effet a été le fruit d'une étroite collaboration entre le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), le Département fédéral de Justice et Police (DFJP), le Corps des gardes-frontière, les Forces aériennes, la Police cantonale vaudoise, le Groupement latin de maintien de l'ordre, la Protection civile vaudoise, le Service vaudois de la sécurité civile et militaire, l'ensemble des partenaires sécuritaires du canton de Vaud, les polices communales vaudoises ainsi que les communes de Montreux et Lausanne. Au prix d'un engagement parfois harassant, et de beaucoup d'heures supplémentaires ! Il suffit de mentionner qu'au plus fort de l'événement, pas moins de 500 femmes et hommes étaient en effet engagés journalièrement, pour se rendre compte de l'effort fourni. Je remer-

cie chacune et chacun pour avoir ainsi porté haut les couleurs du pays, du canton et des communes concernées. J'ai eu la chance de pouvoir rencontrer un certain nombre de personnes engagées sur le terrain et j'ai pu constater que l'exécution de missions sortant de l'ordinaire leur apporte aussi beaucoup de satisfaction. Je me réjouis donc que l'organisation de tels événements profite également aux individus qui, dans l'ombre et la discrétion comme cela était expressément souhaité, composent un arrière-plan sécuritaire propice à la sérénité des débats.

À tous ceux qui, de près ou de loin, sur le terrain ou dans les coulisses, à l'entrée de la salle de négociations ou dans le restaurant de la piscine de Bellerive, ont permis au pays de subir sans ciller le regard et les projecteurs du monde entier, bravo et merci.

«I love your police», a dit M. John Kerry à Mme la Conseillère d'État Béatrice Métraux. Qui pourrait dire mieux, ou le contraire ? Bon été à toutes et à tous.



Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale



Marc-André Daven,
chef de la Prévention routière

Prévention routière

Sensibilisation, formation et progrès techniques au service de la sécurité des motards

Les motards font partie des usagers de la route parmi les plus vulnérables et encore trop souvent victimes d'accidents graves. Les efforts de sensibilisation, l'amélioration de la formation, les progrès de la technique et de l'équipement contribuent cependant à inverser cette tendance. La Police cantonale vaudoise participe à cette lutte tant en prenant part régulièrement à des manifestations, que par des campagnes de prévention auprès des passionnés des deux-roues, pour une meilleure sécurité sur les routes.

Réalisé par Gianfranco Cutruzzola
Sources: Acidmoto, OFROU.

Avec le retour des beaux jours, de nombreux aficionados de motos sortent leur machine aussitôt que la météo le leur permet. Pour pratiquer leur passion en sécurité, les motards doivent cependant être particulièrement prudents. La pratique de la moto comporte en effet davantage de risques que la circulation automobile. Et ceci, même en adoptant un comportement tout à fait normal au sein du trafic, comme le rappelle Marc-André Daven, chef de la Prévention routière: «Il y a certes une partie des motards qui ont un comportement inadéquat, mais ils sont loin de constituer une majorité! Ce dont il faut se souvenir, c'est qu'une moto n'a que deux roues et aucune carrosserie. Elle est donc moins stable et peu visible.» C'est pourquoi les motards doivent être constamment vigilants, doivent se positionner correctement sur leur voie de circulation et adopter une conduite «défensive». Deux tiers des accidents impliquant des motards sont causés par un autre usager de la route. Les automobilistes, gênés par les angles morts de leur véhicule, ou simplement par manque d'attention, ignorent trop souvent les conducteurs de deux-roues.

Une conduite défensive consiste ainsi à anticiper les décisions des autres usagers de la

route. Chercher leur regard, estimer leur vitesse, anticiper les situations à risques; et surtout ne pas se surestimer! Chacun doit être capable d'évaluer avec honnêteté son propre niveau de pilotage, ainsi que son état de santé. Physique et mental doivent toujours être au beau fixe lorsqu'on entreprend un trajet avec sa moto. Marc-André Daven précise: «Il ne faut pas être sous pression quand on roule, et encore moins pratiquer la moto lorsque des soucis nous tracassent.» Rappelons qu'en 2014, 53 motocyclistes ont perdu la vie et 1'199 ont été grièvement blessés en Suisse. Dans le canton de Vaud, sept accidents impliquant un deux-roues ont connu une fin tragique, tandis que 132 personnes ont été sérieusement blessées.

Pour diminuer les risques, Marc-André Daven ajoute qu'il est nécessaire de connaître sa machine parfaitement. «Il est bénéfique de suivre régulièrement des cours de perfectionnement. Il en est couramment organisé dans le canton de Vaud, notamment par le TCS ou des moniteurs professionnels. L'échange et les conseils entre motards sont eux aussi précieux.»

Un équipement minimum pour la sécurité

Un équipement de protection adéquat, adjoint à l'évolution technique des systèmes d'assistance électronique au pilotage rend plus sûre la conduite des motos. Marc-André Daven précise la composition de l'équipement de sécurité minimum. «Le casque doit être homologué. La veste doit bénéficier de protections aux articulations et au dos. Elle est complétée par des gants. Les pantalons sont épais avec, si possible, des renforts aux genoux et aux cuisses. Les chaussures, enfin, doivent être montantes et doivent protéger la malléole.» Notons par ailleurs que seul le port d'un casque homologué est obligatoire au sens de la loi.

Police Cantonale Vaud

AVANT DE PRENDRE LA ROUTE, VERIFIEZ L'ETAT DE VOTRE MOTO !

Eclairage

Pneumatiques

- Profil (minimum 1.6mm)
- Pression
- Eventuels dégâts

Tension et graissage de la chaîne

Freins

Vérifier les niveaux

- Huile moteur
- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement

Le délit de chauffard

=

- + 40 km/h sur zones 30 km/h
- + 50 km/h sur zones 50 km/h
- + 60 km/h sur zones 80 km/h
- + 80 km/h sur zones de plus de 80 km/h

Via sicura

- Consommation d'alcool interdite aux :
- Elèves conducteurs
- Conducteurs avec permis à l'essai

Conséquences du délit de chauffard (considéré comme un crime) :

- Retrait de permis pour une durée de 2 ans au moins
- Expertise psychologique exigée par le SAN
- Sanctions pénales

www.police.vd.ch / 021 644 44 44 / urgences 117

Police Cantonale Vaud

Les motards responsables se protègent

Le casque
En cas de choc, changer sans délai.

Veste et pantalon
Protections intégrées : épaules, dos, coudes, hanches, genoux, tibias.

La ceinture
Dorsale, soutient le bas du dos, protège la colonne vertébrale.

Les gants
Renforts sur la paume et les phalanges.

Les chaussures
Montantes, en cuir épais ou avec une coque intégrée.

www.police.vd.ch / 021 644 44 44 / urgences 117

Forte présence sur les manifestations

La Police cantonale est présente tout au long de l'année dans les manifestations destinées aux passionnés de moto. Ces derniers peuvent y rencontrer les spécialistes de la prévention routière accompagnés, en fonction des actions, par le TCS, par Honda et Bridgestone, ou par l'ex-pilote professionnel Bastien Chesaux.

Les motocyclistes sont informés des risques encourus lors de la conduite d'un deux-roues. Les collaborateurs de la brigade de la Prévention routière ont toujours à cœur de répondre à toutes questions concernant la sécurité routière.

Quatre rendez-vous ont fait partie des incontournables en 2015 :

- 18 et 19 avril, Molendruz : les motards ont eu l'occasion de tester les nouvelles machines produites par BMW. Un simulateur de conduite permet de tester ses limites.
- 9 et 10 mai, Acid Days, Cossonay : d'anciennes machines de la Gendarmerie sont présentées.
- 16 et 17 juin, Circuit de Bresse : la possibilité est offerte aux motards de tester leurs limites sur circuit. L'objectif est de comprendre comment ne pas les dépasser, sous le slogan «La route n'est pas mon circuit».
- 20 et 21 juin, Les Mosses : un parcours d'obstacles permet d'améliorer le contrôle et la technique de conduite. Un simulateur de conduite est également installé.



Ne pas dépasser ses limites sur le circuit de Bresse



Exposition d'anciennes machines aux Acid Days

La parole à ...

Le Commandant Alain Gorka tire un premier bilan après 4 mois

Le lieutenant-colonel Alain Gorka a pris la tête de la Gendarmerie vaudoise depuis le 1^{er} mars 2015. Homme de contact et de consensus, il entend se mettre au service de la corporation. Stabiliser et consolider le corps, réorganisé de fond en comble en 2013 afin d'assurer une meilleure présence sur le terrain, est l'un des objectifs principaux qu'il s'est fixés.

Propos recueillis par Olivia Cutruzzola

Quel est votre sentiment après quatre mois à la tête de la Gendarmerie?

Je dirais qu'il est double. Premièrement, c'est une grande fierté qui m'anime, car je mesure le grand honneur, mais aussi la très grande charge de la mission qui m'est confiée. En deuxième lieu, je parlerais d'humilité et de reconnaissance. Je suis jeune et je sais, en conséquence, que je peux avoir un nombre important d'années à accomplir à la tête du corps. Ce que je souhaite, et je l'ai toujours affirmé fermement, c'est de mettre en avant la Gendarmerie et non pas ma personne. Dans le cadre de mes fonctions de Commandant, je veux être efficace et savoir sortir de l'ombre lorsque la situation l'exige.

Votre entrée en fonction a été pour le moins «mouvementée» avec l'accueil dans le canton d'importantes manifestations internationales. Idéal pour débiter?

D'aucuns diront que oui, d'autres que non. Personnellement, je pense que cela s'est fait assez naturellement. Je pose deux constats au terme de cette période intense. Le premier est que la Gendarmerie a une très grande capacité d'adaptation. Le changement d'un chef n'a en rien impacté la qualité des prestations

ni l'état d'esprit avec lequel ces opérations d'envergure internationale ont été menées. Cela prouve que ce n'est pas un homme qui fait la Gendarmerie, bien au contraire! Mais des femmes, des hommes et des cadres, sous-officiers et officiers, à tous les niveaux de la

hiérarchie qui ont été capables de s'adapter et de prendre les bonnes décisions. Ce constat est extrêmement réjouissant.

Deuxièmement, ces opérations – la négociation sur le nucléaire iranien et la visite d'état du Président François Hollande – ont montré combien je tiens à rester proche du terrain. Je veux m'engager au bon déroulement et à la réussite des multiples actions d'envergure que le personnel de la Police cantonale est appelé à conduire. J'estime en effet que si un engagement exige énormément de la part des collaboratrices et collaborateurs, je dois en exiger en conséquence de moi-même. Je sais d'où je viens! Je viens du rang. C'est pourquoi je veux rester proche du terrain.

Pouvez-vous tirer un premier bilan?

La Gendarmerie va bien! Nous pouvons être fiers de notre institution. L'engagement de toutes et tous durant ce premier semestre extrêmement chargé l'a encore démontré. Trop

« Je sais d'où je viens! Je viens du rang. C'est pourquoi je veux rester proche du terrain ».



souvent, nous nous attardons à regarder ce qui ne va pas dans le fonctionnement d'une entité. Pour ma part, je veux m'appuyer sur ce qui fonctionne et me tenir prêt au besoin à faire évoluer le corps pour répondre aux défis de demain. Je veux dire par là que nous devons pouvoir nous appuyer sur une institution dynamique, avec des collaborateurs à l'état d'esprit irréprochable et motivé, et à un équipement technologique adapté, pour appréhender les défis futurs. C'est aussi indispensable pour l'attractivité de la Gendarmerie en termes de recrutement notamment. La Gendarmerie a été réorganisée en 2013 par mon prédécesseur. Le temps est maintenant à sa stabilisation et à sa consolidation, mais j'observe attentivement les changements so-

ciétaux et me tiens prêt en tout temps à l'évolution des besoins.

Quel est votre style de fonctionnement ?

Comme je l'ai déjà dit, je veux mettre mes compétences au service du corps. Je veux m'appuyer sur mes cadres, ceci à tous niveaux, dans un esprit de participation et d'engagement. J'attends d'eux qu'ils fassent preuve d'entreprise et d'initiative pour faire évoluer leurs secteurs respectifs. Je vais bien sûr trancher et décider, car cela fait partie de ma fonction et j'ai déjà eu l'occasion de démontrer que je savais le faire. Prendre une décision, c'est forcément s'exposer, mais ne pas décider est la pire des décisions ! Voilà en quelques mots mon état d'esprit.

Le Lieutenant-colonel Gorka, en un clin d'œil ...

- 43 ans, marié, une fille de 9 ans
- Apprentissage de police à Lausanne, puis policier dans les corps de police de Renens, Montreux et Lausanne, dont 5 ans en qualité de chef de section à Police secours.
- Entre à la cellule «réforme policière» en 2010 et participe à la rédaction de la nouvelle loi sur l'organisation policière dans le canton de Vaud.
- Engagé à la Gendarmerie vaudoise en 2011, comme officier à disposition du Commandant, puis chef de la cellule formation, avant de devenir le remplaçant du Commandant de la Gendarmerie.



LA NOUVELLE OUTBACK 4x4. AVEC COPILOTE EMBARQUÉ.



SUBARU

Confidence in Motion

LA MARQUE 4x4 DES SUISSES



EyeSight
Driver Assist Technology

- Régulateur de vitesse adaptatif
- Assistants de franchissement de ligne et de maintien de la trajectoire
- Assistant freinage d'urgence
- Assistants protection anticollision et au démarrage

DÈS FR. 34'500.-.

*MODÈLES OUTBACK
AVEC EYESIGHT DÈS FR. 40'950.-.

*Modèle présenté: Outback 2.5i AWD Swiss, Lineartronic, 5 portes, 175 ch, catégorie de rendement énergétique F, CO₂ 161 g/km, consommation mixte 7,0 l/100 km, Fr. 41'850.- (peinture métallisée comprise). Outback 2.0D AWD Advantage, man., 5 portes, 150 ch, catégorie de rendement énergétique C, CO₂ 145 g/km, consommation mixte 5,6 l/100 km, équivalent essence 6,3 l/100 km, Fr. 34'500.- (prix en couleur Venetian Red Pearl). Moyenne de toutes les voitures neuves vendues en Suisse (toutes les marques): CO₂ 144 g/km.



Votre spécialiste
depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier
une relation à vie !





Partenaires

« Les forces de l'ordre sont un partenaire privilégié et essentiel pour notre service », relève Sylvie Bula, cheffe du SPEN.

Le service pénitentiaire du canton de vaud entre rigueur et humanité, mission possible

Pour faire face à la délinquance: le Canton compte aujourd'hui près de 1000 détenus dans ses prisons. Du personnel supplémentaire a été engagé. Des nouvelles infrastructures de détention ont été ouvertes. Afin de mener à bien une mission toujours plus délicate, il reste d'importants projets à conduire. Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire (SPEN) nous en parle.

Propos recueillis par B.Ds

Pouvez-vous décrire les missions du SPEN dans ses grandes lignes, ses rôles et son fonctionnement?

Le travail au quotidien consiste à faire exécuter les décisions des autorités judiciaires dès le placement de la personne en détention, et ce jusqu'à ce que la décision de libération intervienne. En clair, le SPEN ne décide pas qui rentre ou qui sort, mais est responsable du bon déroulement de la détention, tant du point de vue sécuritaire que des objectifs de réinsertion. Et ce, depuis la détention provisoire, en passant par les différentes étapes de l'exécution de peine jusqu'à la libération conditionnelle ou définitive.

Le défi c'est de trouver le bon équilibre entre rigueur et humanité. Sans oublier, ni la gravité des actes commis ni notre mission de préserver la population des risques de récidives, les droits fondamentaux de la personne détenue doivent être respectés.

Les moyens pour assurer ces fonctions sont-ils suffisants?

Ils ont été augmentés ces trois dernières années, un rattrapage reste toutefois nécessaire ainsi qu'en témoigne la surpopulation de nos prisons. Avec 796 places à disposition pour près de 1000 détenus en mai dernier (voir tableau ci-contre), l'on doit faire mieux. C'est notre priorité. Certes nous avons créé 250 places supplémentaires depuis 2012 et obtenu 150 nouveaux postes d'agents de détention ces trois dernières années. D'ici à 2025 il s'agira néanmoins de poursuivre nos efforts.

Cela se fera notamment avec l'extension des Établissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe (EPO) et la construction d'un nouvel établissement visant au remplacement de la prison lausannoise du Bois-Mermet. L'un des enjeux majeurs de ces nouvelles constructions sera de créer des lieux modulables à même de s'adapter à l'évolution de la délinquance. En effet, la typologie de la population carcérale évolue régulièrement; ces 10 dernières années, tour à tour, des groupes ethniques en provenance de zones de guerre ou politiquement déstabilisées ont émergé, de même que certaines bandes organisées sans parler de l'augmentation du nombre de personnes souffrant de troubles psychiques... Être flexibles dans la gestion de notre activité et de nos projets relève donc de notre responsabilité.

Se pose aussi la question de la formation des agents de détention que vous appréciez très peu d'être désignés comme des «matons»?

Vrai! Ce nom est très dégradant et les agents de détention ne se retrouvent évidemment pas dans cette appellation caricaturale. On ne reconnaît pas ainsi la valeur de leur activité. C'est un vaste métier qui ne consiste pas à simplement fermer et ouvrir des portes. Il y faut, à la fois, de l'empathie, de la rigueur et de l'expérience de vie. C'est d'ailleurs cette dernière, alliée à la formation en emploi, qui vont permettre à l'agent-e de faire face aux difficultés qui se présentent dans le cellulaire: désescalade de conflits et médiation, insultes menaces, acte auto et hétéroagressifs, prévention de trafics en tout genre, etc. À partir de là, la formation se fait en emploi avec une partie sur le plan cantonal durant les premiers mois d'activités puis au Centre suisse de formation du personnel pénitentiaire (CSFPP) de Fribourg durant 15 semaines sur 2 ans. Après des examens et la rédaction et la soutenance d'un mémoire, l'aspirant-e obtient le brevet fédéral d'agent-e de détention. Durant toute sa formation l'aspirant est suivi par un moniteur de stage ainsi que par le pool formation. Il/elle pourra ensuite, tout au long de sa carrière au sein du SPEN bénéficier de différentes formations continues (spécialisation prise en charge des détenus avec troubles psychiques, approche des différentes cultures et détection/risque du communautarisme, etc.)

Malgré cela subsistent les difficultés de recrutement?

C'est, en effet, rarement une vocation. Cette activité reste méconnue et peut susciter la crainte notamment dans l'entourage de l'aspirant-e. C'est pour cela que nous devons faire mieux connaître ce métier, le mettre en valeur; c'est un travail extrêmement varié et passionnant sans occulter toutefois les difficultés qu'il comporte. La revalorisation des métiers pénitentiaires est une préoccupation que je partage avec Mme la Conseillère d'État Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité, et des projets sont en cours afin de développer l'attractivité et la promotion de ces métiers.

La profession se féminise-t-elle?

Oui, et ce depuis plusieurs années. À La Tuilière (prison pour femmes et pour hommes en secteur séparés) à Lonay, il y a autant d'agents femmes que d'hommes. Il en est de même au sein de l'Établissement de détention pour mineurs des Léchaires à Palézieux. Ailleurs (EPO, Croisée, Bois-Mermet), il y a env. 10 à 20 % de femmes. Elles contribuent à faire baisser les tensions dans une approche différenciée de la gestion des conflits. Dans les établissements pour hommes, une majorité d'hommes reste néanmoins nécessaire pour les tâches de sécurité: fouilles et intervention notamment.

Que dire de la collaboration entre SPEN et Police cantonale?

En qualité d'acteur de la chaîne pénale, le SPEN connaît des interactions notamment avec les autorités judiciaires et la police. Les forces de l'ordre sont un partenaire privilégié et essentiel que ce soit pour les trans-

ferts de personnes détenues entre les prisons et les tribunaux ou les hôpitaux ou pour le maintien de l'ordre. Lors de crises graves en milieu carcéral nous recourons aux services du Détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD). Les conducteurs de chiens coopèrent également avec nous lorsqu'il faut fouiller certaines parties de nos établissements à la recherche de stupéfiants, voire d'armes ou de natels. Enfin, une collaboration a été mise sur pied dans le domaine de la formation (prévention du djihadisme, fouilles et préservation des traces, etc.) ainsi qu'au travers d'exercices 1:1 engageant différents corps uniformés. Cette collaboration est essentielle et nous devons continuer à développer ce partenariat.

Plus personnellement, après 4 ans d'activité à la tête du SPEN, comment vivez-vous au quotidien la relation au monde carcéral?

Peut-être faut-il d'abord sortir du cliché qui fait de ce monde un milieu continuellement

sombre et violent. C'est vrai, c'est un domaine dur où se côtoie le pire, mais aussi le meilleur de l'humain, et où le pire ne se trouve pas toujours où on l'imagine... Il y a parfois de belles histoires. Pour autant, il ne faut jamais oublier où l'on travaille et avec qui on travaille. Ce tout réside en un savant dosage de sécurité et de recherche de resocialisation. Mais encore une fois il y faut des moyens et ceux-ci consistent à mener à bien notre programme d'investissements qui verra la création de plusieurs centaines de places de détention, notamment dans la plaine de l'Orbe avec les incontournables postes de travail que cela suppose, et ceci dans le prolongement des efforts déjà consentis ces dernières années.



Des allées relativement lumineuses à la prison de La Croisée.

Détenir, mais encore... sécuriser, secourir, écouter

«Aviateur, nurse, pompier: tels sont les métiers dont rêvent les gosses. Mais agent de détention ne leur vient pas spontanément à l'esprit», lâche Jérôme Jeanbourquin, surveillant chef, responsable de la sécurité, à la prison de la Croisée dans la plaine de l'Orbe. Il n'empêche, ce jeune cadre du Service pénitentiaire vaudois juge qu'avec la pratique sa profession a de quoi développer une personnalité.

B.Ds

Ce n'est pas un secret, malgré la création de nouveaux postes, subsistent les difficultés de recrutement d'agent(e) s de détention. «Pour autant ce job aux multiples facettes est attractif», souligne le surveillant-chef. Celui, ou celle, qui est sensibilisé aux questions sécuritaires, qui entretient une saine relation avec l'autorité et sait s'imposer tout en respectant l'autre, trouvera là, si ce n'est une vocation, du moins une profession digne d'intérêt. Outre les situations franchement conflictuelles qui imposent une certaine maîtrise de soi, les aspects sociaux et d'accompagnement figurent parmi les qualités des agents. L'écoute, l'encadrement, le soutien aux détenus, le partage avec eux comme avec les collègues, ainsi que l'observation attentive des comportements sont des facultés à développer au quotidien comme lors de la formation.

L'agent, l'agente, de détention peut aussi se faire secouriste. Il n'est pas rare qu'ils doivent intervenir lorsqu'un prisonnier se blesse, s'automutile, voire soit victime d'un malaise. Là encore rester calme et savoir pratiquer un massage cardiaque est indispensable. «La routine est notre pire ennemi et nous ne risquons guère d'y être confrontés tant est varié notre job. Chaque jour est différent et l'on passe de l'une à l'autre de nos compétences sans savoir jamais à quel moment cela sera nécessaire», insiste Jérôme Jeanbourquin. Quant à l'aspect alimentaire, «celui qui n'est motivé que par cela comprendra assez vite qu'il n'est pas fait pour ce métier», souligne-t-il. Surveillant-chef au Bois Mermet jusqu'en 2011, puis engagé au même titre depuis lors à La Croisée, le jeune cadre ne cache pas que son activité parallèle de formateur auprès de ses collègues vaudois a contribué à donner

Présentation du Service Pénitentiaire vaudois

Établissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe (EPO).

Orbe

Exécution de peine.

Pénitencier de Bochuz: maison de sécurité élevée. Régime ordinaire de détention et régimes spéciaux (unité arrivants, secteur d'évaluation, unité psychiatrique, quartier de haute sécurité).

Colonie fermée: Régime ordinaire. Étape de progression entre le pénitencier et les régimes ouverts.

Colonie, secteur ouvert: basse sécurité. ateliers en extérieur, exploitation agricole (3^e domaine de CH)

• 334 places

204,2 emplois (ETP)



Prison de la Croisée

Orbe

Détention avant jugement, courtes peines privatives de liberté, condamnés en attente de transfert, exécution anticipée de peine.

• 211 places officiellement disponibles

• 322 places occupées

128,74 emplois (ETP)



Office d'exécution des peines

Penthalaz, Venoge-parc

Autorité d'exécution pour les personnes condamnées sous autorité vaudoise:

4 secteurs:

- Peines privatives de liberté
- Mesures et travail d'intérêt général
- Amendes et peines pécuniaires
- Casier judiciaire VD

28 emplois (ETP)



Direction du service

Penthalaz, Venoge-parc

- Métier et prise en charge
- Etat-major et opérations
- Communication
- Finances
- Ressources humaines

34 emplois (ETP)

Prison de la Tuilière

Lonay

Femmes détenues en détention avant jugement et en exécution de peine.

Hommes en détention avant jugement (unité psychiatrique), condamnés en attente de transfert et en exécution anticipée de peine.

Secteur femmes : 54 places (dont 2 places mère enfants).

Secteur hommes 27 places = 81 places H+F officiellement disponibles.

• 104 Places H+F occupées

46,5 emplois (ETP)





Prison du Bois Mermet et Etablissement du Simplon

Lausanne

B-M.: Détention avant jugement, condamnés en attente de transfert, exécution anticipée de peine.

Simplon: semi-détention, travail externe et courtes peines privatives de liberté.

- BM, places officiellement disponibles: 100
- Places Occupées: 170
- Simplon: 34 places

70,6 emplois (ETP)



Etablissement de détention pour mineurs «Aux Léchaires»

Palézieux-gare

Filles et garçons

- Détention avant jugement (dès 10 ans)
- Exécution de peines (dès 15 ans)
- Mesures disciplinaires

- 36 places disponibles, 18 ouvertes

60 emplois (ETP)



Le Service pénitentiaire en quelques chiffres

- Nombre officiel de places de détention: **796**
- Nombre de personnes détenues: près de **1000** (chiffre mai 2015)
- Effectif du personnel: **572 ETP / 614 personnes**
- Budget annuel (2015): **128 millions** de francs

«La vie en détention est orientée de manière à exercer une action éducative favorisant le bon déroulement des peines des personnes détenues en les préparant au retour à la vie libre, tout en garantissant la sécurité interne et la sécurité publique.»

du sens à son travail. Fan d'arts martiaux il a conçu un cours de self-défense devenu obligatoire. Il enseigne aussi les techniques d'intervention carcérales.

Se ressourcer

En parcourant les couloirs de la prison urbaine, il fait découvrir les cellules ainsi que les ateliers où les internés sont tenus de se rendre. Et de relever que chaque jour les agents de détention peuvent parcourir à pied jusqu'à 10 km dans ces allées. Une bonne condition

physique est donc indispensable. Le cadre et ses collègues disposent pour cela d'une salle de fitness. «Pour rester en forme, mais aussi pour alléger la charge psychologique de notre activité je m'y rends une heure par jour», note-t-il. Une fois hors de prison le sport permet encore de se ressourcer. «Ça peut être la pêche ou des sports extrêmes», indique notre homme. La famille offre aussi la possibilité de se décharger du quotidien professionnel. Mais attention, le conjoint, ou la partenaire doivent accepter que le secret de fonction ne permette pas à l'agent de détention de tout

dire de sa vie professionnelle. Voilà qui n'est pas toujours aisé, sachant, notamment, qu'au fil des ans les relations avec les détenus ne vont pas en s'apaisant. «Il n'y a pas de statistique, mais je perçois, avec le temps, que les notions, d'autorité, de respect ou de parole donnée s'estompent beaucoup dans nos relations avec les gars. On doit apprendre à faire avec les insultes et les agressions», note Jérôme Jeanbourquin. Alors ici aussi trouver dans le couple, la famille ou une structure ad hoc, un lieu où se retrouver soi-même est fort utile.

Conditions d'engagement pour les agent(e)s détention

- 24 ans minimum (50 ans maxi)
- CFC après apprentissage de 3 ans ou titre équivalent
- Expérience de vie, autonomie
- Casier judiciaire vierge, aucun acte de défaut de biens
- Nationalité Suisse ou permis C
- Bonne condition physique
- Permis de conduire



La porte franchie donne accès à une cellule conventionnelle.



Section vaudoise
Formation & Perfectionnement



Découvrez
notre **nouvelle**
infrastructure
à Cossonay.

Cours entreprises

Pour vous accompagner dans votre activité.

Offre de perfectionnement adaptée à vos besoins.

Informations & demandes d'offres:
sectionvd@tcs.ch | 021 863 22 22



Sciences criminelles

L'équipe ESC, de gauche à droite: Quentin Rossy, Manon Jendly, Céline Weyermann, Lionel Grossrieder.

Pour une alliance « crimino-forensique »

Comment la criminologie et la science forensique peuvent-elles être conjuguées pour mieux répondre au crime? Les recherches menées à l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne et sa nouvelle Maîtrise en traçologie et analyse de la criminalité, se proposent de répondre à cette vaste question, au-delà des caricatures et préjugés.

Auteurs: Quentin Rossy, Professeur, École des sciences criminelles; Manon Jendly, MER, École des sciences criminelles; Céline Weyermann, Professeur, École des sciences criminelles; Lionel Grossrieder, Assistant-doctorant, École des sciences criminelles

Source Photo et texte: magazine HEC des Alumni; HEC Lausanne

Le crime fait l'objet d'un intérêt constant et souvent ambivalent, alimenté par les médias, discours politiques, discussions de café ou encore séries télévisées qui en relayent une palette de représentations parfois très éloignées de la réalité. À n'en pas douter, le crime constitue une préoccupation sociale d'importance, et cela plus encore dans un contexte sociétal en demande croissante de sécurité. Dans l'espace scientifique, plusieurs disciplines s'y intéressent, parmi lesquelles deux en particulier sont abritées par l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne: la criminologie et la science forensique. Souvent confondues, ces deux disciplines sont aussi régulièrement mal reconnues: les études en criminologie ne font des étudiants ni des Sherlock Holmes et encore moins des «profilers»; celles en science forensique ni des Kay Scarpetta, ni des experts à la CSI. Alors, qu'en est-il exactement et quelles alliances l'une et l'autre peuvent-elles nouer?

La criminologie peut se définir comme l'étude du phénomène criminel désignant l'ensemble des transgressions aux normes légales et sociales, ainsi que de ses auteurs, de ses victimes et des réactions sociales qui lui sont opposées. Alors que les sciences forensiques sont souvent décrites comme l'application des sciences aux questions judiciaires, la science forensique enseignée à Lausanne se définit comme l'étude de la trace, vestige d'une

activité illicite, d'un litige ou d'un accident. Forme particulière des sciences historiques, l'étude des traces se conçoit alors au-delà de l'enquête et de l'expertise judiciaire, dans les domaines de la prévention et du renseignement, notamment.

Si toutes deux ont pour objet principal un comportement contraire aux normes, traditionnellement la criminologie s'arrime plus aux sciences sociales et humaines, alors que la science forensique verse plus du côté des sciences naturelles et des technologies. Appréhendées sous l'angle de leurs affiliations scientifiques, la criminologie et la science forensique semblent alors différer largement: la criminologie se situant au carrefour du droit, de la sociologie et de la psychologie notamment et la science forensique plus proche de la physique, de la chimie, de la biologie et de l'informatique. Le constat est édifiant: toutes deux ne peuvent être perçues

Il existe une multitude de types de traces, par exemple des traces d'outils, de souliers, numériques, des micro-traces (particules, poils) ou encore des traces de nature biologique (sperme, sang) ou digitale. Ribaux O. (2014), *Police scientifique. Le renseignement par la trace*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

que partiellement sous l'angle d'une science «mère». Elles cherchent ainsi encore une identité académique propre. L'une comme l'autre bénéficie toutefois à Lausanne d'une place unique au monde, dès lors qu'elles partagent le même rattachement institutionnel: l'École des sciences criminelles. Cette cohabitation au sein d'une même école facilite leur décloisonnement, au-delà de leurs rattachements initiaux. Ainsi, de plus en plus de projets attestent de ce processus de fécondation mutuelle, décuplant leurs potentiels de convergences pour une meilleure compréhension du phénomène criminel et par voie de conséquence, de meilleures réponses qui pourraient lui être données.

Au volet de la recherche et à titre d'illustration, un projet d'analyse des eaux usées d'établissements pénitentiaires font se rencontrer forensiens et criminologues dans une démarche de prévention de la consommation des stupéfiants en milieu carcéral. Sur ce projet, l'approche forensique permet de mieux cerner le volume et la nature de cette consommation en recourant à des techniques d'exploitation des traces provenant des substances consommées. L'analyse criminologique révèle quant à elle les mécanismes humains et matériels du phénomène en s'appuyant notamment sur une enquête de consommation autoreportée, des entretiens avec les intervenants et les détenus et une analyse des dossiers pénaux de ces der-

niers. Cette alliance «criminologie forensique» permet d'objectiver et d'obtenir le meilleur portrait possible de la situation, pour mieux concevoir des programmes de réduction des méfaits en ce milieu, maximisant les chances de réduire effectivement cette consommation. Des projets de recherche calqués sur une telle rencontre sont également en cours dans le domaine des atteintes aux biens, par exemple les cambriolages ou les incendies. Et demain, de nouvelles recherches seront initiées pour mieux cerner les enjeux entourant les crimes informatiques, environnementaux, ou encore dans le domaine sportif, en lien avec le dopage.

Au rang des enseignements, la Maîtrise universitaire en traçologie et analyse de la criminalité participe de cette synergie: elle propose une formation transversale en sciences criminelles, dotant ses diplômés d'un profil combinant les deux approches. Elle ancre dans la complémentarité leurs expertises distinctes pour permettre aux étudiants de saisir de façon plus intégrée l'ensemble des questions entourant la criminalité, la victimisation et l'insécurité. Elle permet en outre de revitaliser les sciences exactes, en perte de vitesse un peu partout dans le monde en mettant l'accent sur leur contribution pour traiter des questions sociétales d'importance. Lancée conjointement avec l'École de criminologie de l'Université de Montréal, cette maîtrise requiert des étudiants suisses qu'ils passent

un semestre chez leurs hôtes québécois, et inversement. Sa dimension internationale privilégie ainsi une analyse des problèmes et enjeux de sécurité dans une perspective multiculturelle. À l'issue de leurs études, les diplômés peuvent intégrer des milieux très variés, en lien avec la sécurité publique et privée, tels que des organisations policières et d'application de la loi, des entreprises de lutte contre la contrefaçon et les fraudes, ou encore des organisations internationales (non-) gouvernementales.

Dans ce contexte, les frontières entre science forensique et criminologie deviennent poreuses, transcendant leur éloignement initial, pour mieux sceller leur alliance novatrice et consacrer un dialogue essentiel pour saisir sous toutes ses facettes un phénomène aussi complexe. Le chapeau des sciences criminelles recentre ainsi la recherche et les enseignements vers des objectifs transversaux et fondamentaux communs: prévenir, protéger et réparer les torts causés par le phénomène criminel.

Delémont O., Esseiva P., Been F., Benaglia L. (à paraître), La police scientifique au-delà de ses frontières actuelles: la perspective de nouvelles connaissances, Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique, 3/2014.

LAPEYRE

AMÉNAGEMENTS • BAINS • CUISINES • MENUISERIES • SOLS

DEVINEZ
TOUT CE QUE
LAPEYRE
PEUT FAIRE
POUR VOUS



Nouveau
catalogue,
796 pages en ligne sur :
lapeyre.ch



Des conseillers experts avec
vous jusqu'au bout de votre projet



**VEVEY-YVERDON
CONTHEY**



Theodor, le robot démineur dernier cri.

Présentation

Unités spéciales - pointus les démineurs

À Montreux, puis à Lausanne, les négociations Iran – États-Unis à propos de la limitation de l'industrie d'armement nucléaire à Téhéran, puis la visite du président français François Hollande, ont fortement mobilisé la Police cantonale en mars et avril derniers. Plus particulièrement sollicité, le Groupe des spécialistes du dépiéage (GSD), dirigé par Claude Layaz, a ainsi pu vérifier que ses procédures de travail sont à jour. Et même adaptées à celles de leurs homologues qui accompagnaient le secrétaire d'État US John Kerry.

B.Ds

Déjà mis à forte contribution en 2010 lors du Sommet de la Francophonie à Montreux, puis l'an dernier, toujours à Montreux, avec le ballet diplomatique finalement avorté entre l'ONU et les protagonistes du drame syrien, le GSD n'a jamais connu de mobilisations aussi intenses et rapprochées. GSD, BombSquad sur leur badge, ou encore groupe NEDEX (Neutralisation, enlèvement, détection engins explosifs) en tant qu'appellation homologuée internationalement, les démineurs de la Police cantonale vaudoise sont rattachés aux Unités spéciales. Ils y côtoient les hommes du Détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD), la brigade canine, les tireurs de sécurité, la brigade du lac et les spécialistes des transferts de détenus et de la zone carcérale.

Douze hommes en font partie. Deux le quitteront bientôt, dont le sergent Roy Ryser (voir ci-contre). Cinq candidats sont en formation. Parallèlement à leur spécialisation de démineur, les hommes du GSD ont une activité principale à la Police cantonale, que ce soit à la Gendarmerie, à la Sûreté ou aux Services généraux. Ce modèle de fonctionnement étant une pratique usuelle au sein du corps.

De l'anticipation à la réaction

Les négociations Iran-USA ont engendré plus de 1700 heures de travail pour les démineurs. Quelques fouilles dans les couloirs, les chambres et les salons des palaces de Mon-



La tenue lourde des artificiers pèse 45 kg, dont une quinzaine pour le seul casque de protection.

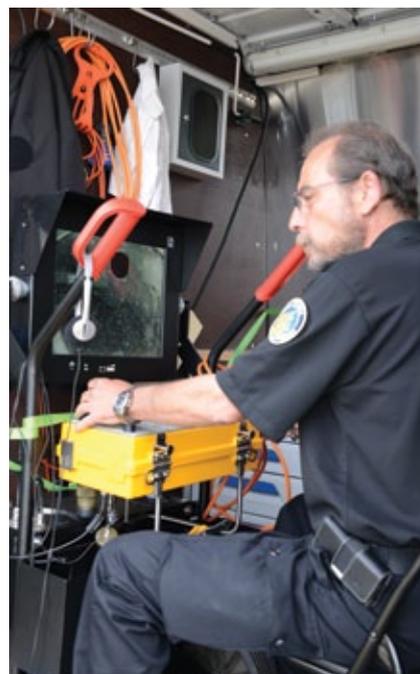
treux et Ouchy. Pas de vilaines surprises, colis suspect ou autres pièges détectés. Mais plusieurs temps forts. Notamment, lors de la visite de François Hollande, les fouilles des sites de la Gare de Malley, du Learning center de l'EPFL, des quais d'Ouchy et du musée du CIO. «Avec John Kerry et sa garde rapprochée nous avons appris que nous ne pouvions guère être proactifs, mais uniquement réactifs», retient Claude Layaz, «il ne planifiait pas grand-chose. C'est au dernier moment que le groupe de protection rapprochée et mes démineurs ont appris qu'il partait pour un tour à vélo ou prendrait un repas au Kempinski du Mont-Pèlerin. Dans ces cas, à nous de nous adapter».

Bien qu'astreignante, la multiplication de ces opérations conduit à des échanges avec les collègues d'autres pays. Elles permettent, en outre, de réaliser des exercices grandeur nature qui complètent utilement les entraînements mensuels et les cours des dépiégeurs. «Ce qui profite, notamment, aux jeunes collègues du groupe», relève le chef du GSD.

Quant à la collaboration avec les spécialistes étrangers, US en l'occurrence, puisque John Kerry était entouré de deux «pros» du déminage, «elle nous a permis de vérifier que nos techniques de travail sont assez similaires aux leurs et à jour. Il en est de même de notre matériel toujours aussi sophistiqué et pour lequel l'État-major de la Police cantonale consent d'utiles investissements», remarque Claude Layaz.



Le secrétaire d'État US John Kerry, a amené le GSD à être réactif plutôt que proactif.



Aux commandes le chef du GSD, Claude Layaz

ACTE 1: Aidé par le chef du GSD, Claude Layaz (à g) l'artificier en tenue lourde se prépare.

ACTE 2: Opérations délicates en vue de la neutralisation.

ACTE 3: Mission accomplie



Missions et formation

Le groupe GSD ou NEDEX (Neutralisation, enlèvement, détection engins explosifs) intervient pour neutraliser tout objet suspect d'être un engin explosif. Après une déflagration ou lors de la découverte d'un colis douteux, il sécurise les lieux. Fouiller préventivement des endroits à risque, récupérer et détruire du matériel explosif civil ou militaire périmé ou défectueux figure aussi parmi ses engagements. Il lui revient, en outre, de contrôler la vente et l'utilisation des engins pyrotechniques (feux d'artifice). Instruire les collègues policiers dans le domaine spécifique des explosifs, informer le personnel et les responsables d'entreprises privées quant aux menaces, ou alarmes à la bombe, recherches et enquêtes avec les agents de l'identité judiciaire ou les services scientifiques fédéraux sont encore au cahier des charges de l'unité. En 2014 le GSD (NEDEX) est intervenu à 407 reprises, dont une bonne moitié pour délivrer des autorisations pour des feux d'artifice. Une alerte au colis suspect (4 en 2013), et une quinzaine d'obus ont suscité des alertes et interventions.

Quatre ans de formation

Un pain de semtex ne se pétrit pas comme la baguette du boulanger. Ce qui explique que le candidat démineur s'astreint à une formation de 4 ans. Avant d'entrer au GSD, il faut avoir passé trois ans dans un service de police et présenté de bonnes aptitudes physiques et psychologiques. Au terme d'une année probatoire, le prétendant devra obtenir un permis civil de mineur. Ce qui suppose un apprentissage aux maniement et déclenchement d'explosifs en carrières et le calcul de charges. Un autre permis pour le minage des métaux et autres colis métallique devra être acquis. Il faut aussi maîtriser l'appareillage rayon X pour le visionnement du contenu de bagages ou tout autre contenant. Un permis de police judiciaire, une formation spécifique pour le dépôt de charges, puis un stage à l'étranger (France ou armée belge) dans une unité homologue complètent le cursus qui conduit au sésame «E» délivré par l'Institut suisse de police.



Le sergent Roy Ryser

Un pionnier du déminage

Le sergent de la Gendarmerie Roy Ryser quitte le GSD après 33 ans d'activité. Il est le dernier encore en activité du groupe de pionniers qui avaient inauguré l'entité en 1982.

En 1981, la Suisse, à Genève, Berne, Zurich et Lausanne, était la cible des méfaits de l'ASALA (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie). Au magasin Uniprix

voisin de la place Saint-François à Lausanne, l'attentat du 21 juillet fait 23 blessés. L'État-Major de la Police cantonale vaudoise confie alors au chef de l'identité judiciaire de la Sûreté, Jean-Mario Fischlin, la tâche de mettre sur pied une unité ad hoc. Ce sera le Groupe de spécialistes en dépiégeage (GSD), aujourd'hui NEDEX (Neutralisation, enlèvement, détection engins explosifs).

«Des sept mercenaires d'alors je suis le dernier en activité», remarque Roy Ryser, «le groupe compte aujourd'hui 12 artificiers, dont cinq en formation, et la menace terroriste n'est pas prête à s'estomper». En plus de trente ans, la méthodologie de base du déminage a peu évolué. En revanche le matériel à disposition a beaucoup progressé. On est passé de l'artisanat à la haute technologie. Le sergent Ryser se souvient du cric sur lequel un canon à eau était installé. Les opérateurs s'ingéniaient à approcher des colis ou autres objets suspects l'appareillage ainsi construit, afin de les neutraliser. Heureusement aujourd'hui des robots high-tech, pilotés à distance, facilitent le travail du démineur et ont remplacé ces techniques obsolètes. Des te-

nues de protection lourdes plus confortables et mobiles ont été développées pour mieux protéger le démineur chargé de rendre inefficaces les machines infernales.

Roy Ryser explique par son vif intérêt pour la pyrotechnie son engagement au sein du GSD. «Avant de déminer il faut savoir miner, donc connaître de près tout ce qui concerne les explosifs, les moyens et systèmes d'allumage, pour évaluer et désamorcer un système de déclenchement», rappelle-t-il. Et de plaider pour que le GSD de la Police cantonale vaudoise reste, en partenariat avec le NEDEX genevois, l'entité de spécialistes compétente pour la Suisse romande.

21 ans au service du GSD

Entré au GSD en 1994, le sergent-major Marc Dummermuth a également décidé de quitter le groupe afin de se consacrer pleinement à sa fonction de remplaçant du chef de poste de Vallorbe. Bravo pour cet engagement exemplaire!



Les sept pionniers du GSD lors de sa mise sur pied en 1982. Au centre, sous le scaphandre, le sergent Roy Ryser.



Pour préparer le terrain des négociations IRAN - USA, les hommes de la brigade canine et ceux du GSD ont fouillé plusieurs dizaines de chambres et couloirs des palaces montreuviens et lausannois.



Le chef du GSD, Claude Layaz

LMT SA



Préparation à la recherche des billets grâce au bâton odorant.

Eclairage

Chiens détecteurs de billets : Un nouveau flair pour la police !

Nos amis à 4 pattes ne sont pas seulement doués pour réconforter et accompagner fidèlement les hommes depuis des siècles, mais également pour les aider dans leur quotidien, dont celui de la police. Depuis décembre 2014, la brigade canine comprend trois nouvelles compétences « olfactives » au sein de son groupe. En effet, trois chiens policiers sont désormais formés pour retrouver des billets de banque. Le sergent-major Ehinger, accompagné des sergents Briand et Von Dach, nous explique les raisons de ces progrès et la formation nécessaire pour arriver à ces résultats.

Réalisé par Madeleine Meier

Suite à une demande de la Police de Sûreté dans le but de finaliser des enquêtes sur des hold-up, cambriolages, blanchiment d'argent ou même braquages, l'équipe de la brigade canine a commencé à songer à former des chiens, déjà entraînés à la recherche de stupéfiants, à la détection de billets de banque. Le sergent-major Ehinger précise: «La finalisation du projet est survenue après plusieurs visites effectuées chez nos voisins alémaniques, belges ou français. Dans ces pays, ils utilisent principalement ces chiens dans les cas d'évasions fiscales, notamment aux frontières. C'est aussi pour cela qu'ils ont des chiens uniquement dévoués à cette spécialisation. Chez nous, les intérêts sont plus larges. C'est pourquoi nous avons décidé d'optimiser cette formation à nos chiens déjà utilisés pour la recherche de stupéfiants». Après un processus de réflexion qui a duré plus de deux années, la brigade canine a donc décidé de former 3 de ses 5 chiens stups à la détection de billets de banque. Le sgtm Ehinger ajoute: «La formation à la détection de billets pouvait aisément compléter celle des chiens stupéfiants. Ce qui n'aurait pas été le cas avec des chiens formés à la détection d'explosifs. En effet, le signal de détection n'aurait pas été compréhensible. Le chien a-t-il trouvé des billets ou bien a-t-il détecté des explosifs, ce qui dans ce cas, entraî-

nerait une évacuation des lieux...» À court terme, tous les chiens stups de la Gendarmerie vaudoise seront formés à la détection de billets de banque.

Une utilité qui n'est plus à prouver

Les chiens détecteurs de billets sont d'autant plus indispensables aux enquêteurs de la brigade des stupéfiants que les dealers, qui se débarrassent de plus en plus rapidement des produits, gardent l'argent plus longtemps à leur domicile. «Il est donc plus difficile de démanteler un réseau grâce à la drogue. Par contre, l'argent devient un facteur facilement identifiable.» De plus, une étude menée il y a peu de temps prouve que 80 % des billets impliqués dans le trafic de drogue contiennent aussi des molécules odorantes de drogues. D'après le sergent Briand: «Lorsqu'ils n'étaient pas encore formés aux billets, les chiens détectaient d'abord les stupéfiants, puis dans un second temps, les billets s'ils étaient contaminés. Maintenant qu'ils sont plus sensibles aux billets, ils peuvent très bien trouver les billets même s'ils ont été manipulés avec précaution par les trafiquants.» En Suisse, les 2 premiers chiens ont été formés à Zürich et ont déjà fait leurs preuves dans les salons de jeux clandestins, des lieux pas très répandus dans notre région.

Une formation en plusieurs étapes

Avant de débiter la formation avec les chiens, le sergent-major Ehinger s'est posé la question de l'ordre dans lequel il allait procéder pour faire mémoriser aux chiens les différentes odeurs que comporte un billet de banque. Il précise: «Nous sommes allés nous renseigner auprès de nos voisins français et belges pour connaître leurs différentes méthodes et pour éventuellement nous en inspirer. Nous avons appris, par exemple, que les Français entraînaient leurs chiens avec des coupures broyées. Mais après avoir discuté avec des experts, qui nous ont appris que les broyats n'avaient pas la même odeur que les billets entiers en raison de la modification de la structure moléculaire, nous en avons conclu qu'il ne fallait pas commencer par cette étape. Le gros problème, c'est que nous ne savons pas encore, à ce jour, sur quelles odeurs se base réellement le chien pour détecter un billet. Est-ce l'odeur du papier, de l'encre ou d'autres molécules liées aux composants des systèmes de sécurités des coupures?» Les membres de la brigade ont donc décidé de passer par toutes les étapes de la fabrication des billets de banque pour sensibiliser les chiens et être certains qu'ils soient capables de détecter les différentes coupures et devises qui les intéressent. «Nous savons aussi que les billets usagés ont une odeur différente des billets neufs. Pour nous fournir en billets neufs ou usagés ou tout autres matériels utiles à la formation, nous travaillons avec plusieurs partenaires, banques, fabricants de papier et fabricants de machines à billets». Il faut savoir que le papier de billet de banque est le seul papier issu du coton. Les normes mondiales de tissages et de fabrication des billets étant très strictes, la base des molécules des billets est donc commune à toutes les devises. De ce fait, les chiens sont capables de détecter n'importe quelle devise. La formation à la détection de billets dure 4 jours entiers. Elle complète la formation des stups, qui elle, dure 2 mois. «Plus la mémorisation des substances intervient tôt dans la formation d'un chien, mieux c'est», précise le sergent-major Ehinger. Durant ces 4 jours, les chiens sont sensibilisés aux différents composants du billet de banque.

Exercice en situation réelle

Nous nous dirigeons maintenant sur le terrain pour assister à plusieurs démonstrations qui s'effectueront dans les hangars de la Direction générale de la mobilité et des routes. «Avant chaque exercice ou sur le terrain, nous conditionnons le chien en lui donnant un bâton en plastique rempli de petits bâtonnets odorants contenant les molécules des substances à rechercher», explique le sergent Briand.

C'est maintenant à lui d'ouvrir le bal, accompagné de sa chienne berger allemand de 8 ans, Cali. La chienne est surexcitée, car elle comprend très vite qu'elle va pouvoir jouer à «chercher». Elle tient dans sa gueule le fameux bâton contenant les molécules odorantes des billets et des stupéfiants. Les billets, des vrais euros et des vrais francs suisses sont cachés à deux endroits différents. Pour délimiter la zone de recherche, le maître passe avec le bâton devant les endroits à fouiller puis invite le chien à chercher. Après quelques minutes, Cali détecte l'odeur des billets derrière un tube en fer et se couche devant. Le maître attend quelques secondes et la félicite en lui donnant son jouet. Il la fait ensuite retourner à l'endroit de la cachette afin de valider une 2^e fois l'emplacement. Puis la félicite à nouveau.

Pour le deuxième exercice, l'argent est caché en hauteur et la laisse à trouver est plus conséquente. Cali a cette fois plus de peine, mais au bout de quelques allers-retours, elle pointe le bout de sa truffe sur le pactole et s'agit. La masse plus importante de billets a peut-être rendu l'exercice plus difficile, car l'odeur est plus conséquente, mais aussi plus diffuse. Un courant d'air est peut-être aussi intervenu au mauvais moment...

C'est ensuite au tour du sergent Von Dach et de son malinois Odin d'entrer en scène. Cette fois, pour indiquer l'endroit de la cachette, le chien est entraîné à pointer sa truffe sur l'objet et à ne plus bouger. Le maître passe d'abord sur les zones à investiguer puis lance le chien à la recherche des billets. Au bout de quelques secondes, les billets sont découverts. Au moment de la trouvaille, Odin ne bouge pas d'un poil avant que son maître le félicite d'un grand «Brrrrrrravo» et



Survol de la zone à fouiller avec le bâton.

lui donne son jouet. Odin calque ses pas sur ceux de son maître. Les exercices sont terminés, les chiens retournent dans leur cage et les maîtres en intervention. Le sergent-major Ehinger précise: «Pour le chien, il s'agit toujours d'un jeu, même en situation réelle, il n'a pas la notion de travail et est toujours content de «jouer» avec son maître».

Les races de chiens utilisées pour la Gendarmerie sont souvent des malinois ou des bergers allemands. Races de travail à la base, elles sont aussi physiquement plus impressionnantes et crédibles que certaines autres races, notamment en intervention défense. «Nous prenons les chiens dans différents élevages selon le moment où nous en avons besoin et selon les caractéristiques requises pour le travail auquel le chien sera dévolu», ajoute le sergent Von Dach.

En tout, la brigade canine comprend 18 maîtres et 21 chiens dont 5 sont formés à la détection de produits stupéfiants.

Des cas bien concrets

Afin d'illustrer l'utilisation concrète des chiens détecteurs de billets, le sergent-major Ehinger prend l'exemple du cas de Cali qui a trouvé CHF 370.- dans un sac de sport. Le propriétaire de cet argent était un consommateur/revendeur de stupéfiants.

Le sergent Von Dach se rappelle d'une fois où des valises vides ont été retrouvées dans un grenier et où le chien s'est arrêté longuement sur certaines de ces valises sans toutefois trouver de produits. Des relevés bancaires trouvés dans le fond de ces valises ont prouvé l'existence d'une grosse somme d'argent prélevée et probablement cachée momentanément dans ces valises.

D'après le sergent Von Dach, «dans certains cas, il faut avant tout se fier au comportement de l'animal. Même s'il ne trouve rien de précis sur le moment, si le chien change de comportement, c'est déjà un signe très clair pour nous.»

Les différentes étapes de fabrication d'un billet de banque.





Photo: Jean-Christophe Bolt Keystone

Prévention été

Lacs et cours d'eau en été, le plaisir en toute sécurité

L'été est à nos portes, tandis que chaleur et soleil ouvrent la saison des loisirs aquatiques. Les lacs et cours d'eau du canton attirent les plaisanciers et les baigneurs, qui y trouvent détente, plaisir et décontraction. La Brigade du lac de la Police cantonale leur recommande toutefois d'adopter un comportement responsable et exemplaire sur les plans d'eau vaudois.

GC

Chaque année, des accidents surviennent en raison de la méconnaissance des règlements et parfois à cause de l'inconscience de plaisanciers et de baigneurs. Des situations critiques sur lesquelles il est nécessaire d'intervenir sont régulièrement constatées. Sauvetages, interventions auprès de navigateurs en difficulté ou recherches de personnes disparues; l'adjudant Antonucci, chef de la Brigade du lac, tient à souligner qu'il en va de la vie des personnes concernées: «À proximité des débarcadères notamment, les capitaines des bateaux de la CGN font trop souvent face à l'inconscience de nageurs s'approchant d'un bâtiment ou s'accrochant aux superstructures des roues à

aubes. Et cela même quand le bateau avance encore... Il s'agit d'un comportement extrêmement dangereux et irresponsable!»

Rappelons, outre le risque de décès ou de blessures graves, que les contrevenants encourrent des sanctions. Les chiffres sont équivoques face aux risques encourus, l'eau est trop souvent le théâtre d'une fin tragique. En 2014, onze accidents de navigation et quatre accidents de plongée ont engendré deux morts et huit blessés.

Mais comment prévenir les risques encourus par les plongeurs et nageurs, par les amateurs de sports extrêmes et par les plaisanciers? Deux infographies vous permettent d'y voir plus clair.

Christian Antonucci, chef de la Brigade du lac



Plaisanciers :

- 1  Respecter le devoir de vigilance
- 2  Le taux d'alcoolémie ne doit pas dépasser 0,5 pour mille
- 3  Disposer de gilets de sauvetage et du matériel minimum
- 4  Ne jamais sauter à l'eau sans s'être acclimaté à la température
- 5  Ne pas nager après avoir mangé ou avoir bu de l'alcool
- 6  De nuit, être sûr de son cap et de la distance vis-à-vis du bord

Désormais :

- Les avis de prudence annoncent également les vents de gradient
- L'appellation « gros vent » est remplacée par « fort vent »
- Tout usage accru d'un plan d'eau fait valoir une demande d'autorisation POCAMA

Plongeurs, nageurs et sportifs de l'extrême : attention au « bon sens »

- 1  Les scooters aquatiques ne sont pas admis en Suisse
- 2  Les plongeurs sont signalés par le pavillon Alpha et respectent les interdictions temporaires
- 3  Interdiction de se trouver devant l'accès des ports et des débarcadères
- 4  Interdiction de s'accrocher ou monter sur une embarcation de la CGN
- 5  Au-delà de 300 mètres de la rive, s'équiper d'une aide à la flottaison et d'un bonnet de nage voyant
- 6  Canyoning :
Connaître la météo et les topos
Ne pas s'aventurer sur un lieu inconnu sans guide breveté

Importants travaux de rénovation au poste de Gendarmerie d'Ouchy

Suite à la tempête du 4 juillet 2014, dont les vents atteignaient les 200 kilomètres par heure, d'importants travaux de rénovation ont été entrepris sur le bâtiment de la Capitainerie d'Ouchy. Six mois



auront été nécessaires pour réparer et rénover les bureaux, dont une partie du toit avait été détruite, engendrant des inondations et de gros dommages. Le corps des Gardes-frontières œuvre en étroite collaboration avec la Brigade du lac. A ce titre, une convention prévoit l'engagement de patrouilles communes et la possibilité pour les Gardes-frontières d'amarrer une navette à la Capitainerie d'Ouchy. Un agrandissement des quais a également été réalisé.





Eclairage

La Police vaudoise au cœur de la Suisse internationale !

A Montreux puis à Lausanne, les négociations Iran/États-Unis à propos de la limitation de l'industrie d'armement nucléaire à Téhéran, ont fortement mobilisé la Police cantonale et ses partenaires de la sécurité en mars dernier. Tous les services engagés ont veillé à la sécurité des délégations ministérielles et au bon déroulement de ces rencontres. L'organisation mise en œuvre à cet effet a été le fruit d'une étroite collaboration entre le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), le Département fédéral de Justice et Police (DFJP), la Police cantonale vaudoise, les communes de Montreux et Lausanne, le Corps des gardes-frontière, les Polices communales vaudoises, le Groupement latin de maintien de l'ordre, la Protection civile vaudoise, l'ensemble des partenaires sécuritaires du canton de Vaud, ainsi que des Forces aériennes. Le dispositif a nécessité l'engagement de 500 femmes et hommes au maximum par jour durant presque un mois.

En avril, c'est également le canton de Vaud qu'a choisi le président français François Hollande pour son passage en Suisse romande, au deuxième jour de sa visite officielle en Suisse. Comme pour les négociations sur le nucléaire iranien, l'événement revêtait une importance internationale. Lors de telles manifestations, les directives de sécurité du ou des «VIP»

proviennent du Service fédéral de la sécurité (SFS) et du Département des affaires étrangères (DFAE). Leur bonne exécution, et la gestion globale de la sécurité de l'événement ont, quant à elles, été assurées par la Police cantonale et les Polices communales, notamment la Police municipale de Lausanne. Près de 500 policiers ont été mobilisés pour l'occasion pour des missions aussi variées que pointues: gestion de la circulation, gestion des médias, dépiégeage, protection rapprochée du président, et bien d'autres encore. Le personnel de la Protection civile vaudoise a également été fortement impliqué dans cette opération.

Pour le Chef des opérations, le lieutenant-colonel Alain Gorka, commandant de la Gendarmerie, l'ensemble des forces sécuritaires ont été à la hauteur des hôtes et de l'importance de tels événements pour le canton de Vaud et pour la Suisse. «Notre canton doit se tenir prêt à accueillir d'autres manifestations d'envergure internationale ces prochaines années. Notre canton est attractif tant du point de vue de son secteur hôtelier que de ses infrastructures en général, et le bon déroulement de ces deux événements démontre notre capacité à faire face également en termes sécuritaires».

Olivia Cutruzzolà



Une vitre brisée symbole de « système d'alarmes »

Depuis plus de 20 ans, Securitas Direct contribue à démocratiser les systèmes d'alarmes domiciliaires sans jamais remettre en cause ses valeurs.



Le marché du système d'alarmes a explosé ces dernières années. Avec sont lot de nouveaux acteurs et de nouvelles « approches » commerciales... Au milieu, Securitas Direct fait figure d'exception avec une ligne de conduite et une philosophie intacte depuis 20 ans.



La période de l'angélisme semble définitivement terminée pour la Suisse Romande et chacun a pris conscience qu'il devait prendre des mesures pour assurer la sécurité de son domicile. Mais que conseille Securitas Direct à ses clients? Que peut-on faire concrètement? Quelles mesures de sécurité ont du sens aujourd'hui pour son domicile?

Une bonne analyse du niveau de sécurité du domicile peut contribuer à prendre les bonnes mesures et faire les bons choix.

- Penser de manière globale
- Mesurer les risques
- Equilibrer les mesures
- Rester réaliste

Soyez réaliste !

Non, le temps où l'on laissait sa maison ouverte en allant faire les courses, ne reviendra pas. Oui, la sécurité est devenue une affaire individuelle. Non, ce n'est pas une idée agréable! Mais c'est la réalité, nous devons tous prendre un peu sur nous et ne plus nous reposer uniquement sur la sécurité publique et l'espoir de jours meilleurs...

Ne tombez pas dans les excès !

Comme souvent, ne pas tomber dans les excès! Mais bien analyser la situation afin de faire les bons choix. La sécurité est une affaire d'équilibre. Equilibre entre quatre grands groupes de mesures; Les mesures architectoniques (ou architecturales), les mesures mécaniques, les mesures techniques et les mesures personnelles.

Mesurez les risques à tête reposée !

S'il est important d'équilibrer les mesures que l'on prend, il l'est tout autant de les mettre en relation avec les risques « réels ».

Pas facile lorsque un cambriolage vient de nous toucher ou de toucher un voisin, un ami et que des démarcheurs sonnent à votre porte... Penser à sa sécurité sous le coup de l'émotion est rarement de bon conseil. On achète ce que l'on nous propose, on opte pour une solution car un ami la choisie, mais est-elle adaptée pour son domicile? Comme un capitaine de bateau qui s'assure de disposer d'assez de bouées avant que le temps ne se gâte, prenez le temps d'y penser avant d'être confronté à un sinistre. Demandez des conseils, faites analyser votre maison, demandez des offres, réfléchissez à vos besoins.

Mais le réalisme passe aussi par l'analyse des besoins de sécurité, que nous venons évoquer. Mettez toujours en balance le rapport risque/coût/efficacité. Il serait pas exemple peu réaliste de remplacer tous les vitrages de sa maison par des vitrages blindés. A moins que votre maison n'abrite une banque...



www.securitas-direct.ch - 0800 80 85 90

7 étapes pour 1 processus d'alarme





Sur le vif

La Police vaudoise a accueilli le 18^e championnat suisse police de judo

Le 5 mars 2015, la salle de sport du Centre Blécherette de la Police cantonale vaudoise s'est transformée en Dojo à l'occasion du 18^e championnat suisse police de judo. Dix-sept judokates et judokas ont froissé les kimonos sur le tatami, spécialement apprêté pour l'occasion. Fair-play et combattivité étaient de la partie...

Réalisé par Olivia Cutruzzola



Pour la première fois, la Police cantonale vaudoise accueillait dans ses murs le championnat suisse police de judo. La salle de sport du Centre Blécherette, qui a accueilli des années durant les aspirantes et aspirants pour les entraînements de judo, renouait avec cette tradition se transformant le temps d'une journée en Dojo de fort belle allure. Afin de mettre sur pieds une compétition de haut niveau, un comité s'est constitué en janvier 2014 composé de Marlyse Biderbost, secrétaire, du commissaire Daniel-René Pasche, officier sports, et de l'inspecteur Michelangelo Della Vecchia, coach de l'équipe nationale police de judo et ancien international de judo. Pour l'officier sport, la satisfaction était de mise. «L'interaction entre les athlètes et le public fut magnifique durant la journée! Pouvoir découvrir un art martial dans la salle de sport du CB a enthousiasmé les spectateurs, venus nombreux. De plus, les anciens judokas de la Police cantonale se sont beaucoup impliqués dans cette organisation et cela me réjouit particulièrement, car ils ont pu échanger avec les judokas actifs». Grâce à l'enthousiasme et à l'abnégation du comité d'organisation et des bénévoles, les compétiteurs ont pu combattre dans les meilleures conditions. «Ce fut une journée magnifique» s'enthousiasme l'inspecteur Della Vecchia. «Si je reste un peu sur ma faim en termes de participation, des judokas n'ayant pas obtenu l'autorisation de prendre congé, l'état d'esprit

a quant à lui été extraordinaire! Le niveau général de la compétition était d'excellente facture. Nous avons assisté à de magnifiques combats, très disputés pour certains. Je pense notamment aux divers duels entre Glen Monnard, notre inspecteur vaudois et le Zurichois Patrick Mele».

Enfin pour ces athlètes, ce 18^e championnat suisse police revêtait un enjeu de taille, car il permettait de faire la dernière sélection nationale pour le Championnat d'Europe police de judo qui s'est déroulé du 10 au 13 mai 2015 à Dresde en Allemagne.

Les podiums du championnat suisse

Catégorie Open

1. Glen Monnard, Police cantonale Vaud
2. Patrick Mele, Police cantonale Zürich
3. Pascal Piemontesi, Police cantonale Vaud

Catégorie — 73 kg

1. Vincent Ittig, Police cantonale Berne
2. Florian Croset, Police cantonale Vaud
3. Yann Mages, Police cantonale Vaud*

*Blessé, Yann Mages a été contraint d'abandonner la compétition

Catégorie — 81 kg

1. Mathias Schneider, Police cantonale Fribourg
2. Jean-Daniel Vocat, Police Est Lausannois
3. Richard Lagnaz, Police municipale de Lausanne

Catégorie — 90 kg

1. Glen Monnard, Police cantonale Vaud
2. Patrick Mele, Police cantonale Zürich
3. Rui Sonderegger, Police cantonale Bâle-Campagne

Catégorie + 90 kg

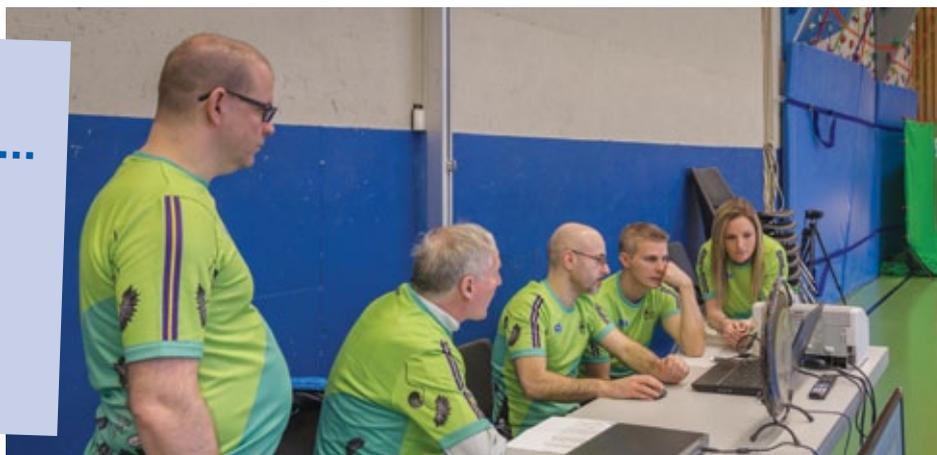
Pascal Piemontesi était seul dans cette catégorie et a donc été titré champion de Suisse

Catégorie Femmes — 70 kg

1. Alexandrine Briaux, Police municipale de Lausanne
2. Debi Studer, Police cantonale Bâle-Ville
3. Emmanuelle Martignoni, Police municipale de Lausanne

Merci aux bénévoles pour leur engagement...

André Akribas
 Jérôme Nicolas
 Luc Chanson
 Marc Dummermuth
 Thierry Jotterand
 Jéraldine Neuhaus
 Cédric Morin
 Lucien Laperrière



L'inspecteur vaudois Glenn Monnard champion d'Europe!

Dans une compétition internationale qui accueillait des participants de très haut niveau du 10 au 13 mai à Dresde en Allemagne, l'inspecteur Glenn Monnard s'est imposé en finale de la catégorie des -90 kg face au Hollandais Willem Heerbeek. «C'est incroyable! Je ne réalise pas encore... La finale fut le combat le plus dur de ma carrière, sans aucun doute. Je suis très heureux. Je crois que je n'ai jamais reçu autant de messages de félicitations de ma vie...» C'est encore épuisé et marqué par l'effort que l'inspecteur nous a livré ses premières impressions, à peine revenu d'Allemagne. Sa médaille d'or autour du coup, il poursuit en expliquant: «Je pars toujours dans une compétition avec l'idée de gagner! Je prends combat après combat et je livre le meilleur. Mais j'avoue qu'aller au bout c'est quand même incroyable, car il y avait des



L'inspecteur Glenn Monnard s'est imposé en finale de la catégorie des -90kg face au Hollandais Willem Heerbeek

pros!» Le judoka vaudois a dominé le combat du début à la fin et a conclu de magnifique manière ce championnat, avec 4 victoires par ippon. La délégation suisse, coachée par l'inspecteur Michelangelo Della Vecchia, était arrivée dimanche dernier à Dresde avec cinq athlètes pour participer au Championnat d'Europe police de judo. Le gendarme Yann Mages, s'est également illustré puisqu'il a offert à la Suisse une très belle médaille de bronze dans la catégorie des -66 kg. Nous adressons nos vives félicitations à la délégation suisse, et particulièrement aux athlètes vaudois, qui ont porté haut les couleurs de notre institution.



A leur retour en Suisse, les judokas vaudois ont été accueillis officiellement par le remplaçant du Commandant de la Police cantonale, le Chef d'Etat-major Patrick Suhner, et l'Officier Sports, le commissaire Daniel-René Pasche.



Prévention criminalité

Christian Bourquenoud,
inspecteur principal adjoint
à la Prévention criminalité

Le premier vous distrait... le second vous détrousse!

C'est par ce slogan que les Polices cantonales romandes, de Berne et du Tessin ont choisi de lancer leur première campagne de prévention commune de l'année. Pickpockets dans les transports publics, faux plombiers à domicile, vols au dos-à-dos sur les terrasses, vols à la portière font tous partie des vols à la tire et des vols à l'astuce. Les Polices cantonales ont choisi de mettre en garde les citoyens en assurant que plusieurs réflexes simples peuvent être adoptés pour contrer les voleurs.

Réalisé par Gianfranco Cutruzzola

Véritables professionnels de l'arnaque, les pickpockets entrent en contact avec une victime potentielle en lui alléguant toutes sortes de faux prétextes. Les voleurs à la tire sévissent en priorité aux heures de pointe dans les transports publics et les centres commerciaux. Ils agissent le plus souvent en bandes organisées, lorsque les usagers montent ou descendent des voitures ou des wagons. Il peut également arriver que les voleurs entourent leur cible avant de la détrousser. Dans la majorité des cas, la victime ne se rend compte de rien ou réalise trop tard.

Les voleurs à l'astuce vont user d'un subterfuge pour détourner l'attention de leurs victimes et arriver à leurs fins. Si l'imagination de ces délinquants n'a pas de limite, les cas les plus fréquents demeurent les vols à la portière, les vols au dos-à-dos, les vols à la fausse qualité dans la rue comme à domicile (faux policiers, faux plombiers, etc.). Ils sont souvent de très bons comédiens qui savent piéger leurs victimes en racontant des histoires inventées de toute pièce sur une situation de détresse. L'objectif est de faire appel à la solidarité de la victime, qui les laissera ainsi entrer dans son appartement ou laissera son véhicule et ses affaires sans surveillance. Les malfaiteurs agissent ensuite très rapidement et de manière ciblée en s'appropriant en un rien de temps l'argent liquide et les objets de valeur qui s'y trouvent.

Christian Bourquenoud, inspecteur principal

adjoint à la Division Prévention criminalité, nous donne un exemple: «Imaginez que vous allez faire un achat dans un grand magasin de la région. De retour à votre véhicule, vous vous apprêtez à partir lorsqu'un individu vous interpelle brandissant une carte routière. C'est en voulant l'aider à trouver son chemin, alors que vous êtes sorti de votre voiture, qu'un complice va profiter de votre inattention pour dérober vos affaires personnelles. Avec une rapidité, une agilité et une discrétion souvent surprenantes!» Les pickpockets agissent en effet toujours à plusieurs. Le premier distrait la victime alors que le second subtilise ce qu'il peut le plus rapidement possible. Christian Bourquenoud précise: «Ce n'est pas pour autant qu'il est nécessaire de se méfier de tout individu qui vous interpelle. Il faut simplement faire preuve de prudence et adopter une attitude défensive. En cas de vol, il est important de faire appel rapidement au numéro d'urgence 117 afin de donner le maximum de détails sur les malfaiteurs.»

Comment ne pas tomber dans le piège ?

Si vous êtes abordés dans la rue, dans les transports publics ou démarchés à votre domicile, ayez les bons réflexes!

- Ne vous laissez pas distraire!
- N'emportez avec vous que l'argent nécessaire!
- Mettez votre porte-monnaie dans une poche fermée, si possible à l'intérieur d'une veste!

- Ne laissez jamais sans surveillance un sac à main ou un sac à dos!
- Attention aux échanges de monnaie et demandes de renseignements!
- Dans les parkings, si on vous interpelle pour un motif quelconque, verrouillez votre voiture même si vous devez vous éloigner de quelques mètres!
- Ne laissez pas des inconnus entrer dans votre domicile!

Dans le canton de Vaud, les infractions contre le patrimoine, qui représentent 71,3 % des infractions du Code pénal continuent leur baisse depuis 2011, avec une diminution

en 2014 de 10 %. La pression exercée sur le terrain se révèle efficace, puisque les vols à la tire continuent de diminuer (25 %), ainsi que les vols à l'astuce (30 %) grâce aux actions coordonnées de la Police cantonale et des Polices communales.

Les vols à la tire et les vols à l'astuce répondent à des techniques et des tactiques extrêmement variées, de la plus simple à la plus sophistiquée. Deux encadrés illustrent des situations fréquentes auxquelles il est possible de répondre avec des réflexes simples.

L'ingénierie sociale, un risque pour les PME

L'ingénierie sociale désigne la capacité de manipuler des personnes afin de contourner des dispositifs de sécurité. Cette technique vise à obtenir des informations en se basant sur la force de persuasion et l'exploitation de la naïveté ou de la bonne volonté des victimes. Généralement, l'escroc procède selon un schéma relativement précis:

- Une phase d'approche lui permet de mettre l'utilisateur en confiance. Il se fait passer pour une personne de sa hiérarchie, de l'entreprise, de son entourage ou pour un client, un fournisseur, etc.
- Une mise en alerte déstabilise la victime et s'assure de la rapidité de sa réaction. Il évoquera par exemple un souci de sécurité ou une situation exigeant une réaction immédiate.
- Une diversion permettra alors au malfaiteur de rassurer sa victime, l'encourageant à transmettre des données sensibles comme des codes d'accès. Par exemple sous prétexte d'une vérification des conditions de sécurité d'une installation.

Comment se protéger ?

Encore une fois, le bon sens prévaut lorsqu'on fait face à une tentative de manipulation. Ainsi, pour ne pas divulguer à n'importe qui des informations pouvant nuire à la sécurité de l'entreprise, il est important de se renseigner sur l'identité de son interlocuteur en lui demandant des informations précises et de vérifier la pertinence des renseignements fournis.

Dans les restaurants, le «vol au rendez-moi»

Depuis le début de l'année, le canton de Vaud est touché par une délinquance particulièrement astucieuse. Des personnes se présentent dans des commerces – des cafés, des stations-service, des boulangeries... – pour y acheter un objet de faible valeur. Ils payent avec un billet de 100 ou 200 francs et empochent la monnaie. Les malfaiteurs demandent ensuite de faire du change ou annulent l'achat. Ils profitent ainsi de la confusion pour garder la monnaie, réussissant même à subtiliser d'autres billets lors de différentes manipulations.

Soyez vigilant et faites preuve de méfiance, notamment auprès des clients de passage.

- Demandez au client de régler son achat avec un billet de valeur moindre.
- Lorsque la monnaie est rendue, le billet remis par le client reste visible sur le comptoir.
- Encaissez l'argent une fois que la monnaie a été rendue.
- Lors du décompte pour la restitution de la monnaie, parlez à haute voix.
- Si ce genre d'arnaque se déroule, ne vous laissez pas intimider par le scandale ou la confusion créés par les escrocs. Menacez de prévenir la police.
- En cas d'escroquerie avérée, avisez rapidement la police, via le numéro d'appel 117.

VOL À L'ASTUCE

Le PREMIER vous distrait,
le SECOND vous détrouse...

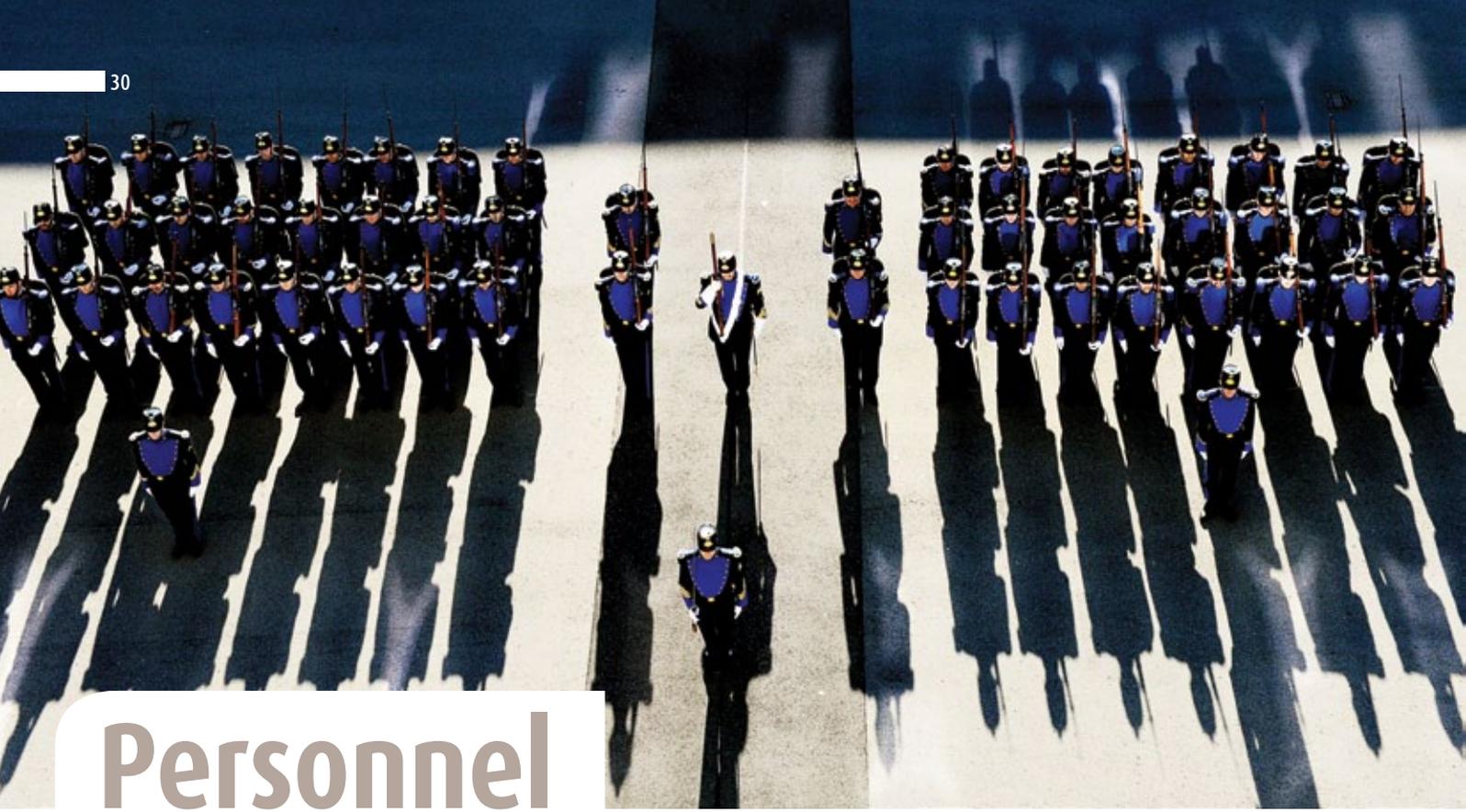
- Surveillez vos VALEURS!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!



Votre Police



votrepolice.ch
urgences 117



Personnel

Assermentation 2015

Des travaux se déroulant sur la Place du Château de la capitale vaudoise, c'est la cour du Château de Morges qui a accueilli la cérémonie de prestation de serment des aspirantes et aspirants, ainsi que des nouveaux collaborateurs de la Police cantonale vaudoise. Le vendredi 6 mars 2015, trente-trois personnes, soit les vingt aspirant(e)s gendarmes, les douze aspirant(e)s inspectrices et inspecteurs de la Police de Sûreté, ainsi qu'une collaboratrice des Services Généraux ont prêté serment devant la Cheffe du département des institutions et de la sécurité, Madame la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux. Des personnalités du monde politique et judiciaire, ainsi que les familles et proches des nouveaux policiers, ont été associés à la manifestation.



Vos yeux méritent Lissac



DU 20.04 AU 11.07.2015

-20%

sur tous les verres
optiques

Offre valable selon conditions en magasin.

LISSAC
l'Opticien

Rue Langallerie 1
1003 Lausanne

www.lissac.ch
021 340 60 30